

Ecole primaire publique Prieur de la Marne
13, rue Pasteur 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE 03.26.68.14.70 ce.0510635n@ac-reims.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°3 Année scolaire 2020-2021
Le mardi 22 juin 2021, à 18h00 (« Salle de Malte »)

PRESIDENT DE SEANCE	
M. PLANTIER Julien	
SECRETAIRE(S) DE SEANCE	
M. PLANTIER Julien	
PARTICIPANTS	
<i>Représentant(s) de la municipalité</i>	
- M. DUBANCHET Thomas (Conseiller municipal de la majorité)	
<i>Délégué Départemental de l'Education nationale (DDEN)</i>	
- M. HERRY Michel	
<i>Equipe pédagogique</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - Mme BEREL Emma (CE1-CE2 1) - Mme BRANDIER Séverine (PS-MS) - Mme BRIGNOLI Chloé (CM1-CM2 1) - M. DELALANDE Jonathan (PS-MS-GS 1) - Mme DEQUET Sabine (CE1-CE2 1 / Année scolaire 2021-2022) - M. DETANT Damien (CM1-CM2 2) - Mme DIDELOT Aurélie (CE1-CE2 2) - Mme FELIX Amandine (CE1-CE2 3) - Mme GORET Corinne (PS-MS-GS 2) - Mme GRELAI Elodie (CE2 / Année scolaire 2021-2022) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme HOURDIN Sandy (PS-MS-GS 3) - Mme MOUILLAT Véronique (Enseignante spécialisée) - Mme NAYA Aurélie (CM1-CM2 3) - Mme NICE Christine (PS-GS) - M. ORTIZ Bastien (CM1-CM2 4) - M. PLANTIER Julien (Directeur) - Mme ROZE Anne-Charlotte (CE1-CE2 3) - Mme SAGET Virginie (CP 1) - M. SOULIER Nicolas (CE1-CE2 1 et CM1-CM2 3) - Mme THIRIOT Maggy (CP 2)
<i>Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM)</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - Mme CHETOUANI Houria - Mme DESJARDINS Sylvie - Mme DIAS DA MOTA Cassandra 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme FRANCONNET Delphine - Mme LUGNIER Christiane
<i>Accompagnant(s) d'Elèves en Situation de Handicap (AESH)</i>	
- Mme ASSELIN Stéphanie	
<i>Représentants de parents d'élèves élus (Titulaires)</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - Mme BENMOUMENE Marie - M. BRODER David - M. COLLARD Damien - M. GORBONNOFF Arnaud - Mme MENILLET-REYROLLE Séverine 	<ul style="list-style-type: none"> - M. RIO Nicolas - Mme SEEWOO Badra - Mme SI HAMDI Emilie - Mme VACTER Aurélie
<i>Représentants de parents d'élèves élus (Suppléants)</i>	
- Mme HAZARD Marion	

EXCUSES	
<ul style="list-style-type: none"> - Mme BIENVENU Aline (Représentante de parents d'élèves élue titulaire) - Mme BOURGEOIS Christelle (Accompagnante d'élèves en situation de handicap) - M. CASTAGNA Stéphane (Modulateur des classes de PS-MS-GS 2 et CP 1) - Mme CASTROT Sylviane (Accompagnante d'élèves en situation de handicap) - Mme CHAIB Fella (Accompagnante d'élèves en situation de handicap) - Mme CHAPRON Amélie (Représentante de parents d'élèves élue titulaire) - M. DEQUESNE Raphaël (Psychologue de l'Education nationale) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme DURTETTE Solène (Assistante d'éducation) - Mme ENJOLRAS Elise (Enseignante dans les classes de PS-MS et PS-MS-GS 3) - Mme GERARDIN Anne-Sophie (Représentante de parents d'élèves élue titulaire) - M. LEFORT Matthieu (Représentant de parents d'élèves élu titulaire) - Mme LEMOINE Catherine (Inspectrice de l'Education nationale - Châlons Est) - Mme MASSIN Laure (Assistante d'éducation) - M. RENAUDIN Guillaume (Représentant de parents d'élèves élu titulaire) - Mme SEDDA Elsa (Assistante d'éducation)

THEMES ABORDES	ORDRE DU JOUR
<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Mise en œuvre du projet d'école <input checked="" type="checkbox"/> Organisation du service <input checked="" type="checkbox"/> Répartition des élèves <input checked="" type="checkbox"/> Surveillance <input checked="" type="checkbox"/> Vie de l'école <input checked="" type="checkbox"/> Gestion des crédits <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation des locaux <input checked="" type="checkbox"/> Préparation du Conseil d'Ecole <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : sécurité des biens et des personnes 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Projets pédagogiques : bilan et perspectives 2. Utilisation des crédits municipaux 2021 3. Sécurité à l'école 4. Etat, rénovation et hygiène des locaux 5. Organisation pédagogique prévisionnelle 2021-2022 6. Questions diverses

Monsieur PLANTIER ouvre la séance à 18h05.

Il salue l'ensemble des membres présents et les remercie pour leur participation à ce troisième conseil d'école de l'année scolaire 2020-2021.

Il remercie également Madame BENAÏSSA, assistante du directeur de la Direction de l'Education, pour la mise à disposition de cette salle (« Salle de Malte »), suite à l'inondation et l'effondrement partiel du plafond de l'auditorium de la BMVR Pompidou, site initialement réservé pour l'occasion.

- - -

1. Projets pédagogiques : bilan et perspectives

1.1. Bilan des projets pédagogiques annuels

Les enseignants établissent le bilan de leurs projets pédagogiques annuels.

La liste, ci-dessous, n'est pas exhaustive. Les enseignants décident de mettre en avant ou non leurs différents projets. Par conséquent, l'absence de projet pour une classe, dans les lignes suivantes, ne signifie pas que cette dernière ne porte pas de projet pédagogique.

PS-GS :

Madame NICE :

« -Les écogestes à travers la lecture d'affiches, d'albums et la mise en place en classe, quand cela est possible,

-recyclage du papier de la classe : les étapes de la réalisation, la réalisation et l'utilisation,

-un élevage de coccinelles, pour aborder la notion de besoin des êtres vivants et le cycle de vie ; beaucoup d'observations en classe ; l'utilité de ces insectes dans les jardins (préserver la nature / ne pas utiliser de produits chimiques),

-arts visuels : recyclage des emballages de la vie quotidienne (bouteilles en plastiques, bouchons, cartons divers, briques de jus de fruits...) »

PS-MS-GS 1 et 2 :

Monsieur DELALANDE :

« Durant les périodes 4 et 5, Sarah Bourdarias, l'artiste du PAG est intervenue deux fois. La première fois, elle a travaillé sur les émotions et la mise en forme d'une gradation dans les émotions des visages constitués par les élèves avec des "objets pauvres" (content, très content, très très content). Lors de sa seconde venue, elle a travaillé sur les mots de l'histoire avec la classe de PS-MS-GS 2 et a construit des "petites bêtes" avec des "objets pauvres" avec la classe de PS-MS-GS 1.

Les deux classes sont allées visiter l'exposition de Christian Voltz à la médiathèque Simone Veil d'Epernay.

Les deux classes ont ensuite achevé le PAG en filmant des séquences d'un film d'animation en stop-motion avec l'application StopMo et les tablettes fournies par la Mairie de Châlons-en-Champagne.

Le film d'animation de l'ensemble des 4 classes du PAG sera présenté et commenté par les enseignants au Congrès de l'AGEEM, à Epernay, les 5 et 6 juillet 2021. Le film d'animation sera proposé aux familles par clé USB ou WeTransfer. »

PS-MS-GS 3 :**Madame HOURDIN :**

« Voici en quelques lignes les différents projets travaillés cette année :

- travail tout au long de l'année sur l'auteur Christian Voltz : découverte de nombreux albums, observation de la "technique" de l'auteur et mise en pratique de celle-ci, prolongement avec des semis en classe (en lien avec l'album « Toujours rien ? »)
- travail sur le tri des déchets et ensuite réflexion/discussions sur la notion de recyclage. Vidéo sur l'usine Syvalom à défaut d'avoir pu aller la visiter.
- travail autour d'un élevage de coccinelles (vie animale et développement)
- séance « Ecole et cinéma », le 1er juillet 2021
- sensibilisation à l'anglais tout au long de l'année avec les MS/GS (séance hebdomadaire)
- découverte du jeu de société des échecs avec les grands »

CP 1 et 2 :**Mesdames SAGET et THIRIOT :**

« - Les statues de notre ville :

- Découvrir le patrimoine Châlonnais à travers ses statues (5 visites dans le cadre des ateliers du Patrimoine/ CIAP)
- Se repérer dans le temps (passé proche/lointain)
- Explorer des modes d'expression :
 - faire vivre une statue à travers une chorégraphie inventée
 - créer une/des statue(s) pour embellir le jardin de l'école

Projet élaboré en amont avec Mme Guérin du CIAP. Celui -ci a été avorté suite à sa reprise par Mme Cossinet (problème de dates et de communication).

Seules les 2 premières visites ont été faites. Pas de création de statues pour notre jardin cette année.

Par contre, réalisation de 2 ateliers au « musée » (délocalisé dans une salle passage Vendel) :

- 2 séances « A la découverte de la sculpture » : les élèves ont pu s'essayer au modelage et repartir avec leur création en argile sur le thème de la danse
- 2 séances « Il était une fois » : les élèves ont pu découvrir les histoires qui se cachent dans certains tableaux et en inventer une collectivement.
- Projet EDD : Faire revivre le jardin de l'école :
 - Par des plantations respectant l'environnement (selon la saisonnalité, engrais vert...)
 - En rendant le jardin agréable (création de statues)

Chaque classe a investi 3 grands bacs du jardin. Les élèves ont observé, puis désherbé et enfin planté différents légumes : haricots, concombres, radis, carottes, tomates cerise et poivrons.

- École et cinéma : 3 films dans l'année à exploiter

- 1er trimestre – Mon voisin Totoro – Hayao Miyazaki – Japon –1988 – 1h27 – Film d'animation
- 2ème trimestre – Katia et le crocodile – Vera Simkova / Jan Kucera – Tchécoslovaquie – 1h10
- 3ème trimestre – Le roi et l'oiseau – Paul Grimault- France – 1979 - 1h27 – Film d'animation

Les 2 premiers ont été annulés puisque les cinémas ont fermé. Nous avons vu le 3^{ème} film hier, lundi 21 juin. »

CP 1 :

Madame SAGET :

« - *Les P'tits artistes de rue :*

- *Animer des lieux remarquables de la ville en chantant et bougeant à la manière d'un flash mob. Le public est composé des autres classes et des passants.*
- *Garder une trace de la performance en filmant la classe et en montant les rushes de manière dynamique*

A cause des normes sanitaires le projet se déroulera en interne, chaque classe dans son école. Mais il y a bien eu la présence de M. Briand (CPD Musique) pour nous aider à mettre en place le chant et les percussions corporelles. Les élèves ont enregistré le chant par petits groupes, puis ont été filmés pour leur « flash mob » dans la cour de l'école.

Ils ont pu également montrer leur création aux classes du cycle 3 qui les avaient invités à les entendre chanter dans la cour le lundi 21 juin pour la fête de la musique.

Les élèves ont eu la chance d'assister à un concert « surprise » du groupe SOLIDAM dans le jardin de l'école : 6 artistes, à capella, avec leurs instruments acoustiques (guitare, violon, percussions...), une belle résonance dans cet endroit, un très beau moment. »

CE1-CE2 2 :

Madame DIDELOT :

« *Principal projet cette année : PAG Cinéma en partenariat avec la Comète.*

L'intervention de Marie COURAULT (Les Grands Espaces) a eu lieu le lundi 14 juin 2021. Les élèves ont pu appréhender la réalisation et le tournage d'un court-métrage (lecture du scénario, écriture du storyboard, jeux d'acteurs, découverte de techniques d'animation...).

La restitution aura lieu le vendredi 2 juillet à la Comète avec la projection dans la salle de cinéma des courts-métrages de 6 classes du PAG. »

CE1-CE2 3 :

Madame ROZE :

« *La classe a œuvré toute l'année sur la création d'un **abécédaire**. Les élèves ont ainsi développé des connaissances en vocabulaire et cela a constitué un outil motivant pour la production d'écrit, la recherche dans le dictionnaire et l'apprentissage de l'ordre alphabétique.*

*Nous avons aussi mis en place un **conseil coopératif** en fin de période 2. Ce conseil a été l'occasion pour les élèves de faire part de leurs idées pour améliorer la vie de classe, d'échanger autour des problématiques rencontrées (gestion de conflits, travail sur les messages clairs) et de trouver d'un commun accord des moyens de remédiation.*

Pour cela, les élèves ont créé une boîte à idées, une boîte à problèmes mais aussi une boîte pour les messages "positifs" de type félicitations, encouragements... Les boîtes étaient dépouillées 1 fois par semaine (ou tous les 15 jours) ce qui constituaient la base des échanges. Les séances de conseil coopératif étaient appréciées des élèves.

*En fin d'année (le 1er juillet), nous visiterons l'îlot Notre Dame et son **chantier de fouilles archéologiques**. »*

Cycle 3 :

Madame BRIGNOLI :

« *Les classes du cycle 3 ont participé au « **Rallye de la Liberté** », organisé par la Ville de Châlons-en-Champagne et l'ONAC-VG, en mai 2021. A cette occasion, les élèves ont étudié des documents, des objets de l'époque et l'interview d'un fils de résistant. Ce rallye a donné lieu à une restitution (prise de parole pour une lecture par quelques élèves de chaque classe*

et mise en image d'un thème précis du rallye), le 28 mai 2021, dans la cour de l'école, à un échange avec l'interviewé et à une remise de diplôme pour chaque élève du cycle 3. »

CM1-CM2 1 :

Madame BRIGNOLI :

« *Découverte des fouilles archéologiques de l'îlot Notre-Dame.* »

Toutes les classes :

Monsieur PLANTIER annonce que l'équipe pédagogique, poursuivant les objectifs fixés dans le cadre de l'Education Artistique et Culturelle (EAC), a œuvré une nouvelle fois pour valoriser le livre et le plaisir de lire en reconduisant le « Festival du livre », du 14 au 18 juin 2021.

Seulement, le temps fort imaginé par l'équipe pédagogique n'a pas pu avoir lieu (lectures intra et inter cycles, organisation d'un « troc-livres » ...), principalement en raison du contexte sanitaire actuel.

Toutefois, le bilan demeure positif, car ce festival aura permis la valorisation du livre et du plaisir de lire auprès de tous les élèves, ainsi que l'enrichissement de la bibliothèque de chaque classe, avec un don d'une vingtaine de livres.

1.2. Perspectives

Monsieur PLANTIER annonce avoir envoyé le courrier de demande de reconnaissance officielle, pour l'obtention du label « Ecole en Démarche de Développement Durable » (E3D), le 02 avril 2021, à Monsieur Bertrand LEMAITRE, IA-IPR en charge du dossier.

Ce courrier était accompagné de la liste exhaustive des actions menées dans le cadre de l'enseignement au développement durable (EDD), en 2019-2020 et 2020-2021.

La date limite du dépôt des demandes étant fixée au 30 juin 2021, l'école reste dans l'attente d'un retour.

Monsieur PLANTIER indique que cette demande de reconnaissance officielle s'inscrit dans une démarche de fond, qui vise la mise en place d'un plan pluriannuel d'actions et de projets pédagogiques ciblés, en cohérence avec la rédaction du prochain projet d'école, dont la rédaction aura lieu durant l'année scolaire 2021-2022.

Par conséquent, les différentes classes de l'école se sont d'ores et déjà engagées à participer au « Festival des Solidarités 2021 », les 20 et 21 novembre 2021 (thème annuel : « Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable » - ODD n°7), et à développer une pratique pédagogique et éducative, régulière et alternative : « L'Ecole du dehors ».

Monsieur PLANTIER introduit cette pratique par la présentation d'un reportage filmé, diffusé durant le conseil d'école. Il indique que celle-ci s'inscrit dans un contexte de transition socio-écologique (vers un changement de modèle économique et social).

Selon les apports de la recherche (résultats de la méta-analyse de 200 études réalisée par KUO, BARNES et JORDAN, en 2019), elle offre de nombreux bénéfices aux élèves :

- maintien des élèves en bonne santé
- participation au développement de la communication, la collaboration, la créativité et l'esprit critique
- favorise l'acquisition des savoirs en langues, en sciences et en mathématiques
- aide à la gestion du stress et à l'estime de soi

Cette pratique repose sur plusieurs principes :

- des sorties régulières tout au long de l'année
- un lieu de nature à proximité de l'école
- un espace aménagé en classe dehors qui fait le lien avec la classe dedans
- des apprentissages variés : savoirs, savoir-faire, savoir-être
- des activités et des expériences individuelles et collectives, libres ou dirigées
- du temps pour vivre au rythme du lieu, des saisons, des découvertes, des enfants...

Du point de vue de l'enseignement et de l'apprentissage, les objectifs de l'Education nationale (connaissances, capacités, attitudes) sont respectés. Cette modalité d'enseignement est adaptée aux éducations transversales (EMC et EDD) et au développement de compétences psychomotrices, de créativité, de coopération et d'autonomie.

Enfin, du point de vue du climat scolaire, « L'Ecole du dehors » permet aux élèves de développer l'estime et la confiance en soi, la concentration et la motivation. Cela permet également de développer les relations enseignants-élèves au-delà du cadre d'enseignement et d'apprentissage, toujours dans une logique de « coéducation », et d'impliquer les parents dans les sorties.

Monsieur PLANTIER précise que ce large volet EDD, ne fera pas disparaître le volet relatif à l'Enseignement Artistique et Culturel (EAC), développé dans le cadre du projet d'école en vigueur. Il indique ainsi que l'inscription de chacune des classes au dispositif départemental « Ecole et cinéma » est d'ores et déjà réalisée.

Madame CHARLET-VACTER s'interroge sur les raisons de la perte de motivation constatée chez les élèves. Monsieur PLANTIER indique que celles-ci sont difficiles à appréhender, mais que l'équipe enseignante a déjà engagé la réflexion sur ce point. Développer des projets pédagogiques innovants et mettre en place des pratiques alternatives, comme l'« Ecole du dehors », sont quelques-unes des réponses proposées par l'école pour permettre aux élèves de (re)mettre du sens dans les apprentissages.

Monsieur PLANTIER clôt ce premier point en adressant, au nom de l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique, de sincères remerciements à la Ville. Celle-ci, par l'intermédiaire de ses différentes structures artistiques et culturelles, a en effet maintenu la plupart de ses engagements auprès de l'école, durant cette période inédite de crise sanitaire. De plus, Monsieur PLANTIER remercie les parents d'élèves pour leur soutien régulier et leur accompagnement dans les différents projets pédagogiques menés.

Monsieur GORBONNOFF, à son tour, remercie l'école et la Ville pour leurs différentes actions à destination des élèves.

2. Utilisation des crédits municipaux 2021

2.1. Enveloppes globales

Lors du conseil d'école précédent, Monsieur PLANTIER a présenté les crédits municipaux annuels alloués à l'école, ainsi que le principe de fongibilité des parts constitutives. Il en rappelle donc les montants et précise les sommes restantes (cf. *Tableau 1 – Crédits municipaux 2021*).

	Cycle 1 (maternelle)	Cycles 2 et 3 (élémentaire)
Part « fonctionnement »	3 831,80 € (32,20 € / élève)	7 403,70 € (33,35 € / élève) dont 351 € pour l'enseignante spécialisée
Part « équipement »	297,50 € (2,50 € / élève)	299,70 € (1,35 € / élève)
Part « transport »	1 400,29 € (2,67 € / km)	2 654,03 € (2,67 € / km)
Dotation spécifique « RASED »	X	634,60 €
Totaux	5 529,59 €	10 708,43 €
Reste (le 14/06/2021)	+ 725,37 €	+ 4 074,00 €

Tableau 1 – Crédits municipaux 2021

2.2. « Fonctionnement » et « Transport(s) »

Monsieur PLANTIER indique que la part « fonctionnement » a largement été utilisée pour l'achat de fournitures scolaires. En effet, l'école poursuit deux objectifs :

- réduire les dépenses des familles,
- ne pas formaliser de commande complémentaire à la rentrée scolaire.

Ainsi, celle-ci prend en charge la quasi-intégralité des fournitures des élèves et ne communique, dès la mi-juin, qu'une liste de fournitures unique et allégée, pour les classes maternelles et élémentaires, à destination des familles.

Monsieur PLANTIER précise que, pour la rentrée scolaire 2021-2022, la Ville offre à chaque élève de CP des fournitures utiles, sélectionnées avec le concours des enseignant(e)s de CP de la Ville (un sac cordon contenant un crayon à papier HB, un taille-crayon, une gomme, un stylo bleu, un stylo noir, un stylo vert, un stylo rouge, un bâton de colle, un feutre d'ardoise, une règle de 20 cm).

Enfin, concernant les transports, Madame DIDELOT précise que la sortie pédagogique programmée, à Provins, le vendredi 25 juin 2021, s'inscrit dans un projet pédagogique mené l'année scolaire passée (« Voyage dans le temps », ndlr). Cette sortie, reportée en raison des contraintes sanitaires de l'époque, n'a donc pas pu voir le jour avant.

2.3. Investissements spécifiques

Monsieur PLANTIER présente les investissements spécifiques, réalisés dans le cadre de l'achat de nouveau mobilier, à destination de la classe de Madame NICE (cf. Tableau 2 – Achat de mobilier neuf pour la classe de PS-GS (salle 002)). Ceux-ci s'élèvent à 2 216,00 € (demande formalisée au cours de l'année scolaire 2019-2020, ndlr).

ACHATS MOBILIERS ECOLES - BP2021					PLANNING DEFINITIF ARRETE AU 07/06/2021					07/06/2021				
ECOLE ELEMENTAIRES														
ECOLE	ENSEIGNANT	CLASSE	ETAGE	NIVEAU	Renouvellement		DESCRIPTIF DE LA DEMANDE	QUANTITE	Travaux Patrimoine	Livraison fournisseur	Transport déménagement mobilier	Intervention GHDL	MANUTAN - Jour livraison - installation définitif	✓
					Oui	Non								
Maternelle Prieur de la Marne	NICE Christine	1	RDC	PS/GS		X	Tables réglables 60x50	16	Néant sur les classes concernées	Du 12/07/2021 au 19/07/2021	09 juillet 2021 matin	09 juillet 2021 AM	AITZ10428CNE018 12 juillet 2021	✓
						X	Chaises T3	16						
						X	Meuble à casiers 30 bacs	1						
						X	Meuble dos haut bibliothèque	1						
						X	Summeuble compartimenté	1						

Tableau 2 – Achat de mobilier neuf pour la classe de PS-GS (salle 002)

3. Sécurité à l'école

3.1. Sécurité civile

3.1.1. Exercice d'évacuation incendie n°2

Le deuxième exercice règlementaire d'évacuation incendie a été réalisé, inopinément, le 11 juin 2021, à 09h00. Monsieur PLANTIER en présente les conclusions ci-dessous :

- Evacuation : entre 1 min. 02 sec. et 4 min. 01 sec.
- Points de rassemblement : dans les cours de l'école
- Observations : évacuation rapide (- 1 min. 16 sec) et en bon ordre

3.1.2. Exercice PPMS type « Risques majeurs »

Le deuxième exercice règlementaire pour la mise en place des Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS) a été réalisé, le 25 mai 2021, de 09h30 à 10h00, selon les modalités suivantes :

- Scénario retenu : tempête (PPMS type « Risques majeurs »)
- Mode de communication utilisé : téléphone portable
- Attitude attendue et observée : se confiner dans le calme (se tenir éloigné des fenêtres)
- Evolutions envisagées : futurs exercices à envisager avec un dispositif d'alerte adapté

Madame MENILLET-REYROLLE demande si des personnels sont « Sauveteurs Secouristes au Travail » (SST) et si des formations spécifiques de cette nature sont prévues. Monsieur PLANTIER indique qu'il n'y a pas de SST au sein de l'équipe enseignante et que les formations spécifiques dédiées sont très rares. En revanche, il précise que les enseignants sont titulaires du certificat de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1), sans toutefois pouvoir jouir de « recyclages » fréquents, malgré les demandes formulées dans ce sens. Enfin, il informe avoir abordé ce sujet avec le Dr RYCKMAN, médecin de l'Education nationale, qui se propose de faire des interventions ciblées auprès des enseignants, sur la base du volontariat.

3.1.3. Présentation du dispositif de sécurité « Secur Ecole »

Monsieur PLANTIER introduit le dispositif de sécurité « Secur Ecole », développé par la société « My keeper », en diffusant l'une de leurs vidéos de présentation (cf. <https://mykeeper.fr>).

Il indique avoir été invité à assister à une présentation du dispositif, comme l'ensemble des directrices et directeurs châlonnais, le 28 avril 2021, et précise que des temps de formation sont également prévus, pour les équipes enseignantes, dans les mois à venir.

Ce dispositif devrait être opérationnel dès la rentrée scolaire du mois de septembre 2021.

Monsieur COLLARD questionne sur l'origine de la mise en place de ce dispositif. Monsieur PLANTIER précise donc la genèse du développement de celui-ci au sein des écoles châlonnaises, en rappelant les dramatiques événements de 2015, les besoins associés exprimés par les écoles en matière de sécurité et la volonté de Messieurs le Préfet et le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale sur ce sujet. Monsieur DUBANCHET poursuit en indiquant que, après la réalisation d'un audit, ce dispositif s'est révélé être le plus rapide et simple à mettre en place, car sans travaux et adaptable aux différentes configurations des écoles châlonnaises.

3.1.4. Sécurité aux abords de l'école : piétonisations temporaires

Monsieur PLANTIER lit le courrier de Monsieur LEFORT, représentant de parents d'élèves élu (absent lors de ce conseil d'école, ndlr), reçu le 25 mai 2021, au sujet de la sécurisation des abords de l'école, dont voici quelques extraits :

« [...] De grandes villes comme Lille, Lyon, Strasbourg et Paris ont mis en œuvre des solutions intéressantes de rues scolaires, "rues aux écoles" ou piétonisation temporaire, notamment en marge de la problématique Covid. Elles ont ensuite pérennisé ces aménagements.

La mise en œuvre est simple, et peut être testée facilement. Il s'agit de fermer les rues concernées aux horaires d'école :

- 1. la mise en place des barrières peut être réalisée par l'agent dédié actuellement à la circulation / un test peut être réalisé avec des barrières provisoires, puis un aménagement pérenne avec des barrières pivotantes (comme pour le marché rue Michelet)*
- 2. les temps de trajet supplémentaires pour les véhicules sont infimes*
- 3. il peut être prévu d'empêcher l'entrée dans la rue en voiture, mais permettre aux rares riverains de sortir de la rue avec leur véhicule. [...]* »

« [...] Au-delà de la sécurisation, ces aménagements provisoires permettent également de favoriser la mobilité douce (ou écomobilité) et les déplacements alternatifs, en tenant compte que la distance domicile-école est courte (majoritairement inférieure à 1 km). [...] »

Monsieur DUBANCHET indique qu'aucune étude n'a été réalisée dans ce sens par la Ville, à ce jour. Il précise qu'une logique globale de partage des espaces est privilégiée (zonages spécifiques), notamment autour de la multimodalité (mobilités douces, actives...), mais que la réflexion associée nécessite du temps. Toutefois, il annonce que ce sujet sera à l'ordre du jour de prochaines réunions municipales et/ou communautaires.

Dans son courrier, Monsieur LEFORT aborde également la question du stationnement, pour les moyens de déplacement doux :

« [...] Un autre aménagement qu'il me semble simple à réaliser : mettre en œuvre des supports vélos supplémentaires. J'ai entendu parler d'un garage vélo couvert, mais on ne le voit pas arriver. C'est peut-être trop couteux ou la place disponible est insuffisante ? [...] »

Monsieur DUBANCHET indique qu'il s'agit d'une demande légitime, qui a déjà été formulée par l'école, il y a deux ans. Toutefois, bien que l'emplacement envisagé se situe sur une parcelle cadastrale unique (à proximité des panneaux d'affichage extérieurs, ndlr), cet espace fait l'objet de différentes gestions. Il précise donc qu'un temps d'étude est nécessaire, notamment pour inscrire cette demande au budget de la Ville et/ou de la communauté d'agglomération. A ce stade, aucune décision n'a été prise, mais cela pourrait arriver prochainement avec le projet de végétalisation des cours de l'école.

3.2. Sécurité sanitaire

Monsieur PLANTIER rappelle les mesures prises dans le cadre de la pandémie de Covid-19, depuis le 11 février 2021 :

- maintien des mesures prises le 02 novembre 2020 : échelonnement des accueils, des sorties, des récréations ; suppression des décroissements ; mise en place d'échanges de services
- transmissions régulières des mises à jour de la FAQ du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports sur le site Internet de l'école, par courriel et sur l'Espace Numérique de Travail (ENT) « One »
- informations régulières et les plus rapides possibles concernant les absences des enseignants (Monsieur PLANTIER rappelle que la gestion des remplacements au sein de l'école relève de la responsabilité de la circonscription Châlons EST, ndlr).

Enfin, Monsieur PLANTIER dresse le bilan des cas positifs enregistrés au sein de l'école, depuis le 11 février 2021 (date du dernier conseil d'école, ndlr) :

- cinq membres du personnel sur trente-cinq testés positifs
- moins d'une dizaine d'élèves testés positifs sur plus de trois-cent-cinquante (à noter : une fermeture de classe du cycle 1, d'une durée d'une semaine, suite au test antigénique positif d'un élève, infirmé par un test RT-PCR négatif quelques jours plus tard).

4. Etat, rénovation et hygiène des locaux

Les demandes d'intervention, référencées dans le tableau ci-dessous (cf. *Tableau 3 – Tableau de suivi des demandes d'intervention 2020-2021*), sont systématiquement adressées aux services municipaux concernés, dans les meilleurs délais.

Demandes d'intervention –2020-2021 – Patrimoine / Cadre de vie / DSI				
Date de la demande	Nature de la demande	Lieu de l'intervention	Date du traitement / Réponse du service	Réponse Direction du Patrimoine
PÉRIODE 1				
04/09/2020	Réparation d'un store	Salle 101	Relance le 11/03/2021	Le store défectueux sera remplacé pendant les vacances d'été 2021
PÉRIODE 2				
19/11/2020	Remplacement du mobilier ancien et/ou abimé	Salle 208	En attente d'un retour	Un rendez-vous est prévu avec l'institutrice le jeudi 10/06/2021 à 10h00
PÉRIODE 3				
09/02/2021	Pieds (X2) dessoudés (table octogonale rouge)	Salle 108	En attente d'un retour	Intervention réalisée le 02/03/2021
11/03/2021	Dysfonctionnement de la porte	Sanitaire RDC (cycle 2)	En attente d'un retour	Intervention réalisée le 02/03/2021
11/03/2021	Dysfonctionnement des plafonniers	Salle 201	En attente d'un retour	Intervention réalisée le 19/03/2021
19/03/2021	Désencombrement de la salle et du local (pour la création des sanitaires)	Salle 002 et local poubelle d'extérieur	En attente d'un retour	L'intervention sera terminée pour le mercredi 30 juin.
23/03/2021	Effritement du plafond	Salle de motricité	En attente d'un retour	Les travaux de reprise d'étanchéité ont eu lieu. La peinture du plafond sera reprise pendant les vacances d'été 2021.
29/03/2021	Dysfonctionnement du système de fermeture de la porte extérieure	Côté rue du Grenier à Sel	En attente d'un retour	Intervention réalisée le 31/03/2021
30/04/2021	Fixer la baguette d'angle du cabanon vert	Cour Cycle1	En attente d'un retour	Intervention réalisée le 05/05/2021
	Vérifier les points de fixations de la structure extérieure	Cour Cycle 1	En attente d'un retour	La demande a été transférée au cadre de vie, dont c'est la compétence
31/05/2021	Refixer la béquille de la porte	Salle d'hygiène Cycle 1	En attente d'un retour	Une intervention est prévue le mercredi 9 Juin 2021.
	Installation d'un cylindre compatible V92	Ancien bureau de direction Cycle1	En attente d'un retour	Une intervention est prévue le mercredi 9 Juin 2021.

Tableau 3 – Tableau de suivi des demandes d'intervention 2020-2021

Monsieur PLANTIER remercie la Direction du Patrimoine pour la transmission de ces réponses. Il remercie également Monsieur DUBANCHET d'avoir participé activement à l'amélioration de la communication entre la Direction du Patrimoine et l'école. Monsieur PLANTIER a, en effet, constaté des retours des techniciens plus fréquents et plus rapides, suite à ses demandes d'intervention. Monsieur PLANTIER informera Monsieur DUBANCHET de la pérennité de ces retours.

Entre le 31 mai et le 14 juin 2021, d'autres demandes d'intervention ont été adressées à la Direction du Patrimoine (cf. *Tableau 4 – Demandes d'intervention formulées entre le 31 mai et le 14 juin 2021*).

04/06/2021	Refixer un joint de fenêtre	Couloir (cycle 2), devant la salle 202	09/06/2021
	Refixer une tringle à rideaux	Salle de motricité	09/06/2021
	Rénover les portails extérieurs	Cour (cycle 1)	07/06/2021
10/06/2021	Réparer la table octogonale	Salle 001	18/06/2021
14/06/2021	Refixer les plafonniers	Préau	16/06/2021
18/06/2021	Reprendre la peinture des murs	Sanitaires filles (cycle 3)	Été 2021
	Remplacer le cylindre de serrure	Sanitaires garçons (cycle 3) / Accès jardin	22/06/2021
21/06/2021	Remplacer le cadenas	Cour (cycle 1 – cabanon vert)	A déterminer
	Remplacer l'anti-pince-doigts	Salle 001	22/06/2021

Rappel : Demande relative au câblage des salles 001, 002 et 107, pour le raccordement au réseau Internet.

Mise à jour effectuée le 21/06/2021

Tableau 4 – Demandes d'intervention formulées entre le 31 mai et le 14 juin 2021

Monsieur DUBANCHET indique que le câblage des salles 001, 002 et 107 sera effectué durant les vacances estivales 2021. En conséquence, Monsieur PLANTIER précise que le déploiement de l'ENT « One » pourra se poursuivre au sein du cycle 1, dès la rentrée de septembre 2021.

Enfin, Monsieur PLANTIER rappelle la réalisation de sanitaires à destination des élèves du cycle 2, durant les vacances estivales 2021. Monsieur DUBANCHET précise que ce projet fait l'objet d'une ligne à part entière dans le budget de la Ville, car il constitue, pour cette dernière, une priorité.

L'ensemble des personnels de l'école primaire Prieur de la Marne adresse ses remerciements aux services de la Ville pour leurs différentes interventions.

5. Organisation pédagogique prévisionnelle 2021-2022

Monsieur PLANTIER indique que, malgré la stabilité de l'équipe enseignante (douze classes sur quatorze sont occupées par un enseignant nommé à titre définitif, ndlr), quelques changements sont à noter pour cette fin d'année et le début de l'année scolaire à venir.

5.1. Les départs

- Mélissa NICAISE (volontaire en Service civique / Fin du contrat le 08/06/2021)
- Elise ENJOLRAS (enseignante en PS-MS et PS-MS-GS 3 / Changement d'école)
- Emma BEREL (enseignante en CE1-CE2 1 / Changement d'école)
- Aurélie DIDELOT (enseignante en CE1-CE2 2 / Changement de département)
- Amandine FELIX (enseignante en CE1-CE2 3 / Changement d'école)
- Anne-Charlotte ROZE (enseignante en CE1-CE2 3 / Changement d'école)
- Nicolas SOULIER (enseignant en CE1-CE2 1 et CM1-CM2 3 / Changement d'école)
- Sylvie DESJARDINS (ATSEM / Changement d'école)
- Chantal CHAMPAGNE (AESH / Retraite depuis le 01/04/2021)
- Stéphanie ASSELIN (AESH / Changement de département)
- Lucy SCHUSTER (AESH / Rupture de contrat)

Monsieur PLANTIER remercie les personnels concernés par un départ, pour leur collaboration et leur investissement auprès des élèves. Il leur adresse, au nom de la communauté éducative de l'école, une bonne continuation.

5.2. Les arrivées

- Sabine DEQUET (enseignante-formatrice (PEMF) / classe de CE1-CE2 1)
- Elodie GRELAIT (enseignante / classe de CE2)
- Benjamin ROLLAND (enseignant / classes de CE1 et CE1-CE2 2)
- Mimount BOUTAKASS (ATSEM)
- Sylviane CASTROT (AESH / Depuis le 01/04/2021)

Monsieur PLANTIER invite les personnels nouvellement arrivés, présents lors de conseil d'école, à se présenter. Il leur souhaite la bienvenue au sein de l'école.

Il précise qu'il ne s'agit pas d'une liste définitive et qu'il reste dans l'attente de connaître l'identité de l'enseignant(e) de la future classe de CE1, du modulateur ou de la modulatrice de Mesdames GORET, SAGET et DEQUET, ainsi que de l'enseignant(e) en charge du complément de service de Mesdames BRANDIER et HOURDIN.

Enfin, Monsieur PLANTIER indique que l'affectation des AESH sera connue dans les jours à venir. Il reste donc dans l'attente des informations transmises par le coordonnateur du PIAL+ Perrot d'Ablancourt.

5.3. Organisation prévisionnelle

Monsieur PLANTIER présente l'organisation pédagogique prévisionnelle de l'année scolaire 2021-2022 (cf. *Tableau 5 – Organisation pédagogique prévisionnelle 2021-2022*). Il attire l'attention de l'assemblée sur les effectifs présentés, car ceux-ci ne pourront vraisemblablement pas être stabilisés avant la fin du mois d'août 2021.

Direction		Julien PLANTIER <i>Administrateur des comptes EduConnect (LSU) et du site Internet de l'école / Référent ONE</i>				
RASED	Psychologue de l'E.N.	Raphaël DEQUESNE				
	Enseignante spécialisée	Véronique MOUILLAT				
CYCLE 1						
Classes	PS-MS (salle 001)	PS-GS (salle 002)	PS-MS-GS 1 (salle 103)	PS-MS-GS 2 (salle 107)	PS-MS-GS 3 (salle 104)	
Enseignant(e)s	Séverine BRANDIER (MAT, 75%) En attente d'affectation (25%, jour à préciser) Elsa SEDDA (AED)	Christine NICE	Jonathan DELALANDE (MAT) Référent EAC Référent des usages numériques Référent ONE Laure MASSIN (AED)	Corinne GORET (PEMF, 66%) Référente chorale Référente EDD En attente d'affectation (33%, jour à préciser)	Sandy HOURDIN (75%) En attente d'affectation (25%, jour à préciser)	
ATSEM(s)	Mimount BOUTAKASS	Houria CHETTOUANI	Cassandra DIAS DA MOTA	Delphine FRANCONNET	Christiane LUGNIER	
AESH	En attente d'affectation					
Effectifs	7 + 15 = 22	9 + 13 = 22	6 + 7 + 9 = 22	6 + 8 + 8 = 22	6 + 6 + 10 = 22	
Total	110 élèves					
Moy. Cycle 1	22 élèves/classe					
CYCLE 2						
Classes	CP 1 (salle 101)	CP 2 (salle 201)	CE1 (salle 203)	CE1-CE2 1 (salle 202)	CE1-CE2 2 (salle 204)	CE2 (salle 205)
Enseignant(e)s	Virginie SAGET (PEMF, 66%) En attente d'affectation (33%, jour à préciser) Référente chorale	Maggy THIRIOT Référente EDD	En attente d'affectation (50%, jours à préciser) Benjamin ROLLAND (50%, jours à préciser)	Sabine DEQUET (PEMF, 66%) En attente d'affectation (33%, jour à préciser)	Aurélié NAYA (75%) Benjamin ROLLAND (25%, jour à préciser)	Elodie GRELAIT
AESH	En attente d'affectation					
Effectifs	22	23	24	11 + 13 = 24	12 + 12 = 24	24
Total	141 élèves					
Moy. Cycle 2	23,5 élèves/classe					
CYCLE 3						
Classes	CM1-CM2 1 (salle 208)		CM1-CM2 2 (salle 206)		CM1-CM2 3 (salle 207)	
Enseignant(e)s	Chloé BRIGNOLI		Damien DETANT Référent chorale Référent EDD		Bastien ORTIZ Référent ONE	
AESH	X		X		X	
Effectifs	9 + 17 = 26		10 + 17 = 27		10 + 17 = 27	
Total	80 élèves					
Moy. Cycle 3	26,7 élèves/classe					
Totaux	331 élèves					
Moy. générale	23,6 élèves/classe					

Mise à jour effectuée le 18/06/2021

Tableau 5 – Organisation pédagogique prévisionnelle 2021-2022

6. Questions diverses

6.1. Questions de l'équipe pédagogique

Aucune question n'a été soumise avant le conseil d'école n°3.

6.2. Questions des élus

Aucune question n'a été soumise avant le conseil d'école n°3.

6.3. Questions des représentants de parents d'élèves

Aucune question n'a été soumise avant le conseil d'école n°3.

Les questions et propositions de Monsieur LEFORT, reçues le 25 mai 2021, ont été intégrées à l'ordre du jour du présent conseil d'école (cf. 3.1.4. *Sécurité aux abords de l'école : piétonisations temporaires*). Un échange téléphonique a eu lieu, entre Messieurs

LEFORT et PLANTIER, le 28 mai 2021, avant transmission des éléments à Messieurs DUBANCHET et NOIRVACHE.

Monsieur RIO a demandé, le 10 juin 2021, à pouvoir aborder les vecteurs de communication entre les familles et l'école, ainsi qu'entre les familles et les représentants de parents d'élèves élus.

Monsieur PLANTIER indique qu'il accepte que Monsieur RIO puisse aborder ce point, mais rappelle la nécessité de respecter les modalités fixées en amont du conseil d'école (Les questions abordées lors d'un conseil d'école doivent être explicitement adressées au directeur, dans le respect de la date limite fixée. Pour ce conseil d'école, les questions devaient être adressées avant le 08 juin 2021, ndlr).

Monsieur RIO introduit son propos en précisant qu'il intervient au nom de la majorité des représentants de parents d'élèves élus.

Il souhaite revenir sur la liaison entre l'école et les représentants de parents d'élèves. Il estime que la communication s'établit davantage par la voie numérique que par la voie papier et que cela peut être préjudiciable à certains parents d'élèves. Il propose ainsi la mise en place d'un panneau d'affichage à proximité du portail de la rue du Grenier à Sel.

Monsieur PLANTIER rappelle les modalités de communication, établies depuis plusieurs années, pour la transmission d'une nouvelle information (pour l'année scolaire en cours, il s'agit principalement des mises à jour des FAQ du Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, ndlr) :

Le directeur informe par courriel les représentants de parents d'élèves et les engage à relayer l'information communiquée auprès des autres parents d'élèves, conformément à leurs missions (« faire circuler les informations entre l'école et les parents » est la deuxième mission du représentant de parents d'élèves, présentée lors des réunions de rentrée, ndlr). Simultanément, il informe les enseignants, par courriel ou par voie orale, et les invite à relayer à leur tour l'information aux parents d'élèves de leur classe, par courriel et/ou via l'ENT et/ou par voie papier. Dans un même temps, lorsque l'information peut être diffusée publiquement, Monsieur PLANTIER formalise un dépôt sur le site Internet de l'école. Enfin, il procède à la diffusion de ladite information par voie d'affichage, dans les panneaux extérieurs prévus à cet effet, ou par voie papier.

Monsieur PLANTIER précise que la mise en place progressive de l'ENT permet de toucher plus facilement les parents d'élèves. Toutefois, l'outil n'étant pas encore pleinement opérationnel dans l'ensemble des classes (la pleine opérationnalité de l'outil a été fixée à la rentrée scolaire de septembre 2021, pour les classes élémentaires, ndlr), il ne procède pas encore à un envoi massif des informations sur l'ENT.

Monsieur PLANTIER indique également que l'installation d'un panneau d'affichage extérieur à proximité du portail de la rue du Grenier à Sel n'est pas envisagée, car il ne s'agit pas d'un point d'entrée pérenne pour les élèves (l'utilisation de cet accès est liée au contexte sanitaire actuel et à l'interdiction de brassages entre élèves, ndlr).

Enfin, Monsieur PLANTIER rappelle que les enseignants et lui-même se tiennent à la disposition des parents d'élèves, tout au long de l'année scolaire, pour échanger de vive voix avec eux. Il les invite donc, une nouvelle fois, à se saisir prioritairement de cette possibilité pour lever tout questionnement, doute ou problème.

Monsieur PLANTIER profite de l'occasion pour annoncer la disparition du cahier de liaison, pour les classes élémentaires, dès la rentrée de septembre 2021. La communication s'établira donc principalement par voie numérique, via l'ENT « One » et l'application « One pocket » (outils financés et mis à disposition par la Ville, avec le concours de l'Education nationale, qui prend en charge les formations, ndlr).

Monsieur RIO estime que la disparition de ce cahier est problématique, principalement pour les parents d'élèves séparés.

Mesdames NICE et SAGET indiquent que, bien au contraire, la dématérialisation des informations sera largement profitable aux parents d'élèves séparés, qui pourront jouir d'un accès simple et simultané aux informations délivrées, sans être confrontés à la perte du cahier de liaison, à la rétention des informations par l'un des parents...

Monsieur DETANT insiste en indiquant que la dématérialisation permettra de réduire les tensions entre les parents d'élèves séparés, en garantissant à tous, séparés ou non, le même accès aux informations. De plus, cela permettra de soulager les élèves de la pression liée à la transmission du cahier de liaison, car les parents d'élèves pourront avoir accès aux informations, où ils le souhaitent et quand ils le veulent. Enfin, ce système de communication permettra de réduire l'utilisation de papier. Il s'agit donc d'une démarche cohérente avec la demande de labellisation E3D.

Enfin, Monsieur PLANTIER rassure en précisant qu'un certain nombre de documents seront toujours délivrés par voie papier (pour cela, chaque élève disposera d'une pochette à rabats, ndlr) et qu'une solution alternative sera toujours proposée aux parents d'élèves qui n'auraient pas accès aux outils numériques et qui en feraient la demande.

Monsieur RIO indique que, comme lui, les parents d'élèves n'ont pas été formés à l'utilisation de cet outil.

Madame THIRIOT précise avoir proposé deux temps de formation aux parents d'élèves de sa classe, dont fait partie Monsieur RIO. Or, elle indique n'avoir reçu personne à ces occasions.

Monsieur RIO et Madame SI HAMDY souhaitent désormais intervenir sur l'agressivité exprimée par certains parents au cours de l'année, envers plusieurs enseignants. Ils se questionnent sur le rôle des représentants de parents d'élèves à ce sujet.

Monsieur PLANTIER indique qu'au cours de l'année scolaire trois situations de ce type ont été signalées. L'une, en cycle 1, concernait des retards lors des accueils du matin. La situation s'est dénouée en échangeant de vive voix sur ce sujet, avec les parties concernées. Les deux autres, en cycle 2, concernaient l'obligation du port du masque au sein de l'école. Monsieur PLANTIER a rencontré les parties concernées. Un « fait établissement » a été déposé, pour chaque situation, sur la plateforme numérique dédiée et une protection juridique a été déclenchée pour l'une des enseignantes concernées.

Si les problématiques liées à ces situations ont toutes été solutionnées, Monsieur PLANTIER indique que le contexte sanitaire qui a accompagné cette année scolaire est la principale source de ces tensions. En effet, il précise que celles-ci sont inédites, car sans précédant au cours des trois dernières années. Monsieur PLANTIER profite donc de l'occasion pour rappeler, une fois de plus, la nécessité d'établir des échanges réguliers, principalement oraux, entre l'école et les familles. Il s'agit d'une condition nécessaire pour conduire une coéducation apaisée.

Madame MENILLET-REYROLLE indique que des tensions peuvent également être dues au barriérage mis en place dans le cadre des accueils échelonnés. Elle s'interroge sur les alternatives possibles.

Monsieur PLANTIER indique que, comme la majorité des usagers de l'école, il souhaite un retour, dès que possible, des conditions d'accueil antérieures à cet épisode pandémique. Toutefois, contraint par les différents protocoles sanitaires, celui-ci a dû réfléchir, dans la perspective de la rentrée du 02 novembre 2020, à une autre organisation, provisoire, des accueils et des sorties. Celle-ci a été validée par Madame BOURG-BROC et Monsieur CHAUVIERE, respectivement adjoints au maire en charge de l'Education et de la Sécurité, avec le concours de la Direction de l'Education de la Ville et de la Direction du Patrimoine, notamment pour le barriérage. L'objectif de ce dernier était de fluidifier les arrivées et les départs des parents d'élèves des différentes classes, en permettant le moins de

brassage possible. Malgré les quelques contraintes générées, ce dispositif a su remplir sa fonction, contrairement aux alternatives envisagées en amont.

Monsieur RIO indique que la mise en place d'un « espace parents-enseignants », sur l'ENT, pourrait être un moyen efficace d'échanger sur la vie de l'école, en dehors des conseils d'école.

Monsieur PLANTIER remercie Monsieur RIO pour cette proposition et précise que celle-ci pourra être débattue en équipe pédagogique. Il réaffirme la disponibilité de cette dernière pour la mise en place d'échanges oraux réguliers. Enfin, Monsieur PLANTIER précise qu'une réflexion a déjà été portée sur la mise en place d'un tel espace en présentiel.

Monsieur RIO et Madame SI HAMDI souhaitent alerter sur la découverte de publications de photographies d'élèves, par la Ville, sur les réseaux sociaux.

Monsieur PLANTIER indique que les autorisations de prise de vue sont contrôlées avant chaque évènement, si celui-ci mentionne la réalisation de prises de vue.

Madame SI HAMDI indique avoir participé à une sortie scolaire avec la classe de sa fille et avoir découvert, quelques jours plus tard, des photographies de celle-ci sur les réseaux sociaux de la Ville. Monsieur PLANTIER et l'enseignante en charge de cette sortie indiquent ne pas avoir été informés de la présence d'un photographe.

Monsieur DUBANCHET, qui découvre cette problématique, indique qu'il se renseignera à ce sujet.

Monsieur PLANTIER remercie Monsieur RIO et Madame SI HAMDI pour leur vigilance sur ce point et les invite à venir l'en informer dès que possible, lorsqu'ils constatent de telles situations.

Monsieur RIO indique qu'il a été informé de l'absence de certains élèves, à l'école, sans information reçue des parents concernés.

Monsieur PLANTIER rappelle que tout parent doit signaler, sans délai, les absences de son enfant, auprès de l'enseignant de ce dernier et/ou du directeur de l'école, principalement par courriel. Cela est précisé lors de chaque rentrée scolaire. De plus, Monsieur PLANTIER précise que les familles sont contactées, en cas d'absences injustifiées, conformément à la procédure en vigueur. Toutefois, il rappelle que certains moyens particulièrement importants sont manquants, comme un secrétariat (déjà signalée les années passées, notamment avec Madame BENMOUMENE et Monsieur BRODER, en présence de Monsieur HERRY, nldr), et que cela ne peut permettre d'informer systématiquement les familles dès les premières heures de la matinée. Enfin, il est à noter que cette communication peut être rendue encore plus difficile si le directeur de l'école est en formation, en commission ou en réunion extérieures. Cette problématique peut également être étendue lors des entrées et des sorties des élèves, sur le temps scolaire, dans le cadre des prises en charge extérieures (suivi orthophonique, psychologique, rendez-vous médicaux...).

Monsieur BRODER indique que ce sujet nécessite d'avancer tous dans la même direction et non de s'opposer au manque de moyens de l'école, dont elle n'est pas responsable.

Enfin, Monsieur RIO souhaite mettre en avant le rôle important de l'Association Prieur de la Marne, notamment comme vecteur possible de communication.

Monsieur PLANTIER confirme l'importance du rôle de cette association. Toutefois, il indique qu'il convient de bien différencier cette entité de l'école. En effet, les questions et les évènements liés à son activité doivent être abordés en assemblée générale et non en conseil d'école.

Au regard de la quantité de sujets abordés par Monsieur RIO dans ce sixième point, au nom des représentants de parents d'élèves élus, de la forme de ces derniers et du temps

consacré à leur traitement, Monsieur PLANTIER rappelle une nouvelle fois l'importance de maintenir des échanges réguliers, tout au long de l'année scolaire, entre l'école et les parents d'élèves, principalement avec leurs représentants. Monsieur PLANTIER précise que l'ensemble de l'équipe pédagogique a été disponible, depuis la rentrée scolaire de septembre 2020, pour de tels échanges. Il regrette donc que les sollicitations des parents d'élèves aient été si peu nombreuses. Enfin, une attention particulière sera portée sur le respect de la date limite de réception des questions, en amont des prochains conseils d'école.

Madame BENMOUMENE prend la parole pour indiquer qu'elle se désolidarise entièrement des propos tenus par Monsieur RIO durant cette dernière heure. Elle précise que le fond, comme la forme, ne lui plaisent pas. Elle estime cette démarche peu constructive et à charge contre l'école. Elle envisage son rôle de représentante de parents d'élèves comme un soutien à la vie de l'école, permettant ainsi à cette dernière et aux parents d'avancer dans la même direction, dans l'intérêt des élèves.

Monsieur RIO indique ne pas comprendre cette intervention et précise, une nouvelle fois, avoir parlé au nom des représentants de parents d'élèves élus. Il invite donc les autres représentants présents à se faire entendre à ce sujet. Ceux-ci restent silencieux.

Monsieur RIO prend acte de cette situation et indique qu'il ne se représentera donc pas à l'élection des représentants de parents d'élèves l'année scolaire prochaine.

Monsieur PLANTIER remercie l'ensemble des membres présents pour leur participation à ce troisième conseil d'école et leur indique que le prochain aura lieu en octobre 2021 (date, horaires et lieu à préciser). Il souhaite à toutes et à tous une agréable fin d'année scolaire, ainsi qu'un très bel été.

Monsieur PLANTIER clôt la séance à 20h50.

Le directeur de l'école
Julien PLANTIER